

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ 2019

- Vous devez lire attentivement le document **Guide de l'exposant 2019** et les modalités de l'entente avant de compléter ce formulaire puisqu'il vous sera demandé d'attester que vous avez lu et compris ces documents en signant ce formulaire.
- **Tous les champs** sont obligatoires et doivent être complétés par le demandeur.
- La date limite d'envoi des formulaires de demande d'admissibilité est le **vendredi 31 mai 2019 à 23 h 55**.

Critères d'admissibilité des exposants

- i. Être une entreprise privée, une entreprise d'économie sociale, un organisme communautaire, une association, un regroupement légalement constitué ou une institution publique dont l'existence est de plus de 6 mois ;
- ii. Offrir aux personnes de 50 ans et plus des services utiles et concrets leur permettant de maintenir ou d'améliorer leur autonomie, leur confort, leur mobilité, leur vie sociale et récréative, leur compréhension des enjeux financiers et légaux, leur sécurité ou de supporter leurs proches aidants dans leur rôle ;
- iii. Offrir des services sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord ;
- iv. Détenir une assurance responsabilité civile et un numéro d'entreprise du Québec valides ;
- v. Le Salon des aînés de Saint-Jérôme ne couvre pas les créneaux de développement ou de croissance personnelle, de vie spirituelle ou religieuse ni de produits naturels ;
- vi. Correspondre aux critères ci-haut ne signifie pas que votre organisation sera nécessairement admise ;
- vii. Avoir été admis à une édition antérieure du Salon des aînés de Saint-Jérôme ne signifie pas que votre organisation est nécessairement admise.

1 Renseignements sur l'organisation

Nom de l'organisme, de l'institution ou de l'entreprise		N° N.E.Q.
Adresse / Ville / Province		Code postal
Nom du responsable		Téléphone
Type d'organisation <input type="checkbox"/> Institution publique <input type="checkbox"/> Organisme communautaire ou entreprise d'économie sociale <input type="checkbox"/> Entreprise privée	Courriel institutionnel	
	Site Internet	
	N° TPS : _____	N° assurance
N° TVQ : _____		
De quelle façon l'offre de service de votre organisation est-elle utile ou s'adresse-t-elle concrètement aux aînés ?		

2 Type de kiosque demandé

TYPE D'ORGANISATION	TYPE DE KIOSQUE	PIEDS ²	COÛT TOTAL ^{+taxes}
Communautaire et institutionnel	<input type="checkbox"/> A	36 pieds²	GRATUIT
Entreprise privée	<input type="checkbox"/> A	36 pieds ²	350,00 \$ ^{+taxes}
	<input type="checkbox"/> B	51 pieds ²	500,00 \$ ^{+taxes}
	<input type="checkbox"/> C	72 pieds ²	700,00 \$ ^{+taxes}
	<input type="checkbox"/> D	102 pieds ²	980,00 \$ ^{+taxes}
	<input type="checkbox"/> E	102 pieds ²	980,00 \$ ^{+taxes}

3 Informations diverses

3.1 Matériel

Identifiez le type de matériel, leur nombre ainsi que les dimensions de chacun d'entre eux qui sera disposé dans votre aire de location de kiosque. Le matériel de plus de 10 pi (hauteur) et plus large que votre kiosque sélectionné sera refusé. Votre matériel doit respecter les normes en matière d'**ignifugation** (sécurité incendie).

MATÉRIEL	QUANTITÉ, DIMENSIONS et SPÉCIFICATIONS LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE INDIQUÉES EN POUÇES et PEUVENT ÊTRE APPROXIMATIVES
AFFICHE	
CHEVALET	
BANNIÈRE RÉTRACTABLE	
STRUCTURE DE KIOSQUE	
AUTRE (SPÉCIFIEZ)	

3.2 Électricité et Internet

Cochez vos besoins parmi les services suivants (note n° 8) :

Électricité

Veillez spécifier le motif : _____

Connexion Internet sans fil

Notes générales

1. Vous devez expédier ce formulaire via courriel à l'adresse salon@trara.org ou en personne au Quartier 50+ de Saint-Jérôme situé au 425, boul. Jean-Baptiste-Rolland Est, Saint-Jérôme (Québec), J7Z 4J4.
2. Afin d'assurer un équilibre et une variété d'exposants, le Salon des aînés de Saint-Jérôme se réserve le droit de limiter le nombre d'exposants du même créneau advenant une trop grande représentation.
3. Aucun paiement ne doit être envoyé avant d'avoir reçu un verdict officiel du Salon des aînés de Saint-Jérôme.
4. Le Salon des aînés de Saint-Jérôme se réserve le droit de ne fournir aucune justification quant à un refus d'une demande de kiosque.
5. Les institutions publiques, les organismes communautaires, les associations, les regroupements et les entreprises d'économie sociale d'aide à domicile accréditées par la RAMQ, à moins d'avis contraire, auront à leur disposition un kiosque de type A (36 pi²) gratuit.
6. Aucun remboursement ne pourra être effectué au-delà du 1^{er} juillet 2019.
7. Le Salon des aînés se réserve la possibilité de regrouper deux organismes à la même table advenant une forte demande.
8. Le Salon des aînés de Saint-Jérôme ne garantit pas l'accès à une alimentation électrique ni à une connexion Internet sans fil en raison de leur disponibilité limitée.
9. Des frais administratifs de 25 \$ s'appliquent pour tous les chèques reçus sans provision en provenance des entreprises privées.

**DATE LIMITE D'ENVOI DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ
VENDREDI 31 MAI 2019 – 23 h 55**

Une notification par courriel vous sera envoyée dans un délai maximal de 48 h pour confirmer la réception de votre formulaire de demande d'admissibilité par notre équipe de la logistique.

4 Signature du responsable (signature électronique acceptée)

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

J'ai lu et accepte de me conformer aux modalités contenues dans les documents **Guide de l'exposant 2019** du Salon des aînés de Saint-Jérôme et sur ce formulaire.

Signature du responsable de la demande

Initiales

Date